



DIPLOME DE COMPTABILITE ET DE GESTION EN ALTERNANCE



L'APPRENTISSAGE, LA VOIE ROYALE DE L'ALTERNANCE

UFA SAINT JEAN & LA CROIX - SAINT QUENTIN

- Une formation **gratuite** pour l'apprenti et un statut de salarié dès le début de la formation
- Une formation générale et technologique complétée par un cursus professionnel en entreprise

PUBLIC VISE

- ♦ Être titulaire du Baccalauréat, d'un BTS CG, d'un DUT GEA ou d'une licence professionnelle
- ♦ Acquérir et développer les capacités et l'assurance nécessaires à l'exercice d'un métier étayé de savoirs et de méthodes.

PREREQUIS :

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie et être capable d'adopter des comportements et des codes professionnels.

MODALITES ET DELAI D'ACCES : L'admission est prononcée après examen du dossier du candidat (dont CV et lettre de motivation). Celle-ci est possible en retirant un dossier de candidature auprès du secrétariat du lycée et après entretien avec le responsable de l'UFA

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Le BAC +3 de référence en Comptabilité et Gestion permet d'entrer sur le marché du travail directement ou de continuer dans la filière de l'Expertise-Comptable.

Le titulaire du DCG sera capable d'accéder aux métiers de la comptabilité, de la gestion, de la finance et du droit des entreprises.

Il comporte 13 Unités d'Enseignement (UE). Les titulaires de diplômes comme les BTS CG, DUT, licences Pro... bénéficient de dispenses de 6 épreuves permettant de raccourcir le cursus.



PERSPECTIVES POST-FORMATION

- En cabinet comptable comme en entreprise : les titulaires du DCG possèdent une connaissance approfondie des règles comptables, fiscales, juridiques, sociales, des outils et méthodes de gestion pour le pilotage de l'entreprise.
- Vous pourrez évoluer rapidement vers des postes de collaborateur comptable, de contrôleur de gestion, de crédit manager...
- Vous pourrez continuer dans la filière de l'Expertise-Comptable avec le DSCG niveau Master, puis vers le DEC en vous inscrivant au stage d'Expertise-Comptable de 3 années.

COUT DE LA FORMATION

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Prix de vente : 7 000 € selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage ».

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).
Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article [L.6227-1](#) prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- ↪ **Durée de la formation** : 1050 heures en centre de formation / 24 mois
Les cours débutent généralement début septembre et se terminent fin mai
- ↪ **Moyens et méthodes pédagogiques** : Les cours se déroulent dans une salle de formation, disposant de tous les outils nécessaires (ordinateurs, logiciels, vidéoprojecteur...). Les apprentis ont accès à de la documentation, à des supports de formation sous forme papier et numérique, à des manuels du DCG...
- ↪ **Validation** : Les connaissances et compétences sont évaluées en contrôle continu tout au long de la formation. L'évaluation définitive se fait en fin de chaque année lors du passage des épreuves des UE de DCG.

ÉPREUVES du DCG	COEF. / ECTS	TYPE D'ÉPREUVE	DURÉE
UE2 – Droit des sociétés	1/14	Ecrit	3 h
UE3 – Droit social	1/14	Ecrit	3 h
UE4 – Droit fiscal	1/14	Ecrit	3 h
UE6 – Finance d'entreprise	1/14	Ecrit	3 h
UE7 – Management	1/14	Ecrit	4 h
UE10 – Comptabilité approfondie	1/14	Ecrit	3 h
UE11 – Contrôle de gestion	1/14	Ecrit	4 h

- ↪ **Accessibilité handicap** : Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Orientation et adaptation pédagogique possible pour les personnes présentant des troubles Dys. (tutorée par un référent handicap)

Référente handicap du CFA Jean Bosco : Sophie Demortier 07.87.14.25.31 ou dumortier.s@cfajeambosco.fr

Référente handicap de l'UFA Saint Jean et La Croix : Véronique Daguet mdaguet@ac-amiens.fr

UFA Saint Jean & la Croix 25, rue Antoine Lécuyer – 02100 Saint Quentin 03.23.62.34.17 - ufa.stjean@gmail.com	www.ufa-stjean Coordonnées de l'experte mise en relation Julie PEUDPIECE – 06.86.52.99.83
---	---

1ERE PROMO EN 2023

La formation ayant débutée en 2021, les résultats de la première session ne seront disponibles qu'en juillet 2023



Taux d'obtention du diplôme : NC*

Taux d'interruption en cours de formation : 0%

Taux de poursuite d'études : NC*

Taux d'insertion professionnelle à 6 mois : NC*

*NC : non calculable

Valeur ajoutée : L'équipe est à la fois composée de professeurs « Education Nationale » mais aussi de professionnels. Ensemble, ils abordent à la fois l'aspect théorique et pratique que les apprentis côtoient déjà durant leur contrat.

Les jeunes seront préparés au TOEIC (certification anglaise) travaillent sur la plateforme « Teams »



EXTRAIT DU REFERENTIEL DU DCG :

Le DCG permet de justifier de connaissances poussées, d'un très bon niveau, dans tous les domaines de la Comptabilité-Gestion.

UE2 : Droit des sociétés

- L'entreprise en société
- La société à responsabilité limitée
- L'économie sociale et solidaire
- Les autres types de groupement

UE3 : Droit social

- Evolution et sources du droit de travail
- La formation et l'exécution du contrat de travail
- Les pouvoirs de l'employeur
- La négociation collective

UE4 : Droit fiscal

- Présentation du système fiscal français
- TVA
- BIC
- Contrôle fiscal

UE6 : Finance d'entreprise

- Le diagnostic financier des comptes sociaux
- La valeur
- La politique d'investissement
- La trésorerie

UE7 : Management

- Les enjeux du management des organisations
- Le management opérationnel
- Le management stratégique
- Le management organisationnel

UE10 : Comptabilité approfondie

- Profession et normalisation comptable
- Capital et variations
- Résultat et affectation
- Entités spécifiques

UE11 : Contrôle de gestion

- Méthodes traditionnelles de calcul des coûts
- Prévisions et contrôle de gestion
- Contrôle budgétaire

